

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2016/71

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES DE MONTESQUIEU**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 30

Nombre de Conseillers présents et représentés : 38

Quorum : 22

Date convocation du Conseil Communautaire : 21 juin 2016

Date d'affichage de la convocation au siège : 21 juin 2016

La séance est ouverte

Le 28 juin de l'année deux mille seize à 18 h 30
aux Halles de Gascogne à Léognan

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	E	M. LARRUE	GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	A		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	A	
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	E	Mme BENCTEUX	Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	E	M. MAYEUX	Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	P	
Philippe BALAYE	A		Nicolas PASETTI	A	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	E	M. GACHET	Jean-Marie BROSSIER	P	
Félicie DURAND	A		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	E	M. LEMIRE	Bernadette PELISSIER	E	M. BENESSE
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	A	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	E	M. CLEMENT
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	E	M. DE MONTESQUIEU	Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame CHENNA est élue secrétaire de séance

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

Vu la délibération n°2016/44 du 12 avril 2016 approuvant le budget primitif 2016,

Considérant l'avis favorable du bureau,

Il convient de procéder au vote d'une décision modificative suivante :

En section FONCTIONNEMENT :

- Suite au déclenchement la tranche conditionnelle n°2 du marché relatif au plan ZéroPhyto, tranche portant sur les « événements et réunions supplémentaires » (montant indicatif : 9 930 € HT), de prévoir un complément en fonctionnement relatif à l'organisation d'une journée d'information du personnel communal : rémunération des intervenants (700 € HT), repas (600 € HT), location de matériel supplémentaire (1000 € HT), signalétique (700 € HT),
- Prévoir les frais de l'emprunt de 1.000.000 € contracté auprès de la Caisse d'épargne,
- Régulariser à la hausse le montant des dotations de fonctionnement suite à la notification 2016,
- Constater des rôles supplémentaires sur la TH et surtout de la CFE des années 2012 à 2015.
- Équilibrer la section de fonctionnement par une augmentation des dépenses imprévues.

En section INVESTISSEMENT :

- Prévoir l'achat d'un podium supplémentaire dans le cadre de prêts de matériels aux communes,
- Budgéter le remboursement du capital des emprunts,
- Ré-allouer des montants d'investissements en fonction de nouvelles priorités :
 - les travaux sur le parking de la Technopole,
 - la remise en état couche roulement Chemin Brouillaux,
 - la réfection du réseau pluvial ZA Lamourou,
 - le renouvellement véhicule type TWINGO,
 - par une diminution des crédits de l'opération 11154,
- et équilibrer ces décisions par les dépenses imprévues.

Le conseil communautaire à l'unanimité :

1°) **Décide** de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

SECTION FONCTIONNEMENT

chapitre	nature	SECTION FONCTIONNEMENT	DÉPENSES		RECETTES	
			Diminution des crédits	Augmentation des crédits	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
011	61103	Contrat de prestation de services		15 516,00		
011	627	Services bancaires et assimilés		1 500,00		
74	74124	Dotation d'intercommunalité				46 805,00
74	74126	Dotation de compensation				8 059,00
73	73111	Taxes foncières et d'habitation				294 824,00
020		Dépenses imprévues		332 672,00		
TOTAL FONCTIONNEMENT			0,00	349 688,00	0,00	349 688,00
				349 688,00		349 688,00

SECTION INVESTISSEMENT

opération	nature	SECTION INVESTISSEMENT	DÉPENSES		RECETTES	
			Diminution des crédits	Augmentation des crédits	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
11101	2188	Autres immobilisations corporelles		25 000,00		
16	1641	Emprunts en euros		480 000,00		
11109	21751	Immobilisations corp. Réseau voirie		72 650,00		
11116	21751	Immobilisations corp. Réseau voirie		6 100,00		
11113	21752	Immobilisations corp. Inst. Voirie		18 000,00		
11147	2182	Immobilisations corp. Mat. Transport		5 000,00		
11154	2031	Immobilisations incorp. Frais d'études	101 750,00			
020		Dépenses imprévues	505 000,00			
TOTAL INVESTISSEMENT			606 750,00	606 750,00	0,00	0,00
				0,00		0,00
					solde	0,00

2°) **Autorise** Monsieur le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 28 juin 2016

Le Président

Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement

